



Bulletin d'information de sécurité n° 01/ Juillet 2014.

1-La déclaration de politique de sécurité

La déclaration de politique de sécurité de l'établissement signée par Mr SAFIR Youcef, Directeur Général de l'ENNA, Gestionnaire Supérieur Responsable (GSR) a été diffusée et communiquée à travers tout l'établissement en Février 2014.

2-Mise en œuvre du SGS par l'ENNA

En application de la réglementation nationale établie par la Direction de l'Aviation Civile et de la Météorologie (DACM) et notamment contenue dans la décision n° 2695/DACM du 22/09/2010 portant la mise en place de SGS, circulaire n°2693/DACM du 22/09/2010 portant les règles de certification des services aéronautiques, la circulaire n° 2694/DACM du 22/09/2010 concernant les règles générales de la mise en place de SGS et la circulaire n°2624/DACM du 19/09/2013. L'ENNA a préparé un plan de mise en œuvre du SGS pour l'ensemble des aérodromes (36 aérodromes), les unités de contrôle de la circulation aérienne (36 TWR, 05 APP et 01 CCR) et l'avion laboratoire CESSNA 500.

Certaines actions sont déjà entamées :

- Signature de la déclaration de politique de la sécurité par Mr SAFIR Youcef, Directeur Général de l'ENNA, Gestionnaire Supérieur Responsable du SGS en janvier 2014.
- Désignation Mr DJATOUF Abdelouahab, Chef de Centre de Contrôle Régional d'Alger, responsable de la mise en œuvre du SGS de l'ENNA.
- Désignation de l'Inspection Générale Technique pour prendre en charge le SGS.
- Création d'un bureau de sécurité SGS (BSS).
- Désignation les personnes chargées de la mise en œuvre du SGS :
 - » Mr ATTAFT Ali :Assistant Direction Principal.
 - » Mr BELLALA Hacem : Ingénieur d'Etat en Aviation Civile/Exploitation.
 - » Mr ARKOUB Fateh : Contrôleur régional.
 - » Mlle KHERROUBI Mounia : Ingénieur d'Etat en Aviation Civile/Exploitation.
- Elaboration d'un plan de mise en œuvre de SGS.

3-Le SGS est un outil d'amélioration de la sécurité

Aujourd'hui, l'ensemble de la communauté aéronautique reconnaît que les accidents sont dus à des erreurs humaines, techniques et non application des règles de sécurité.

Le concept des causes de l'accident

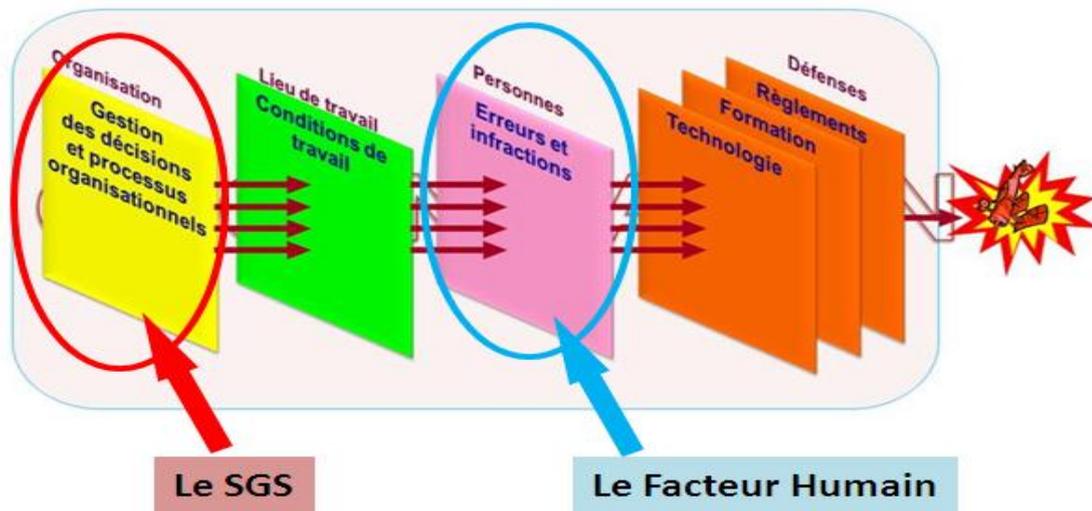
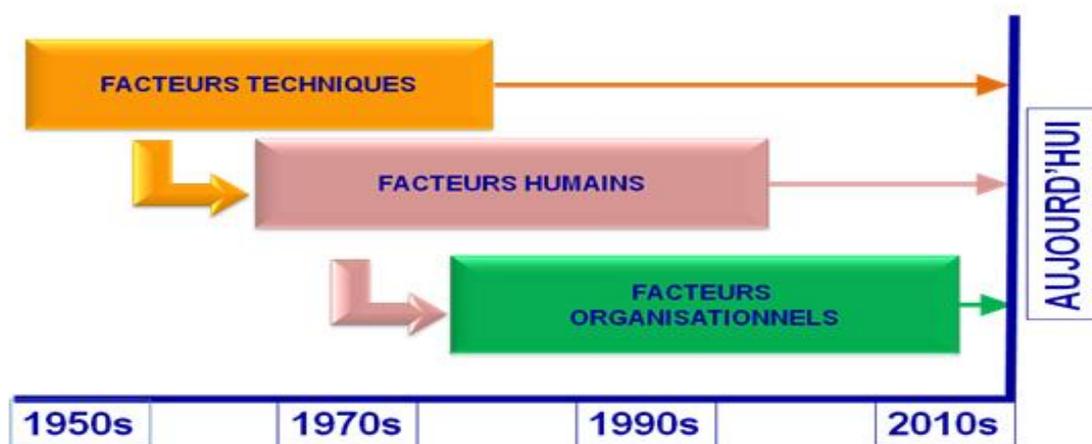


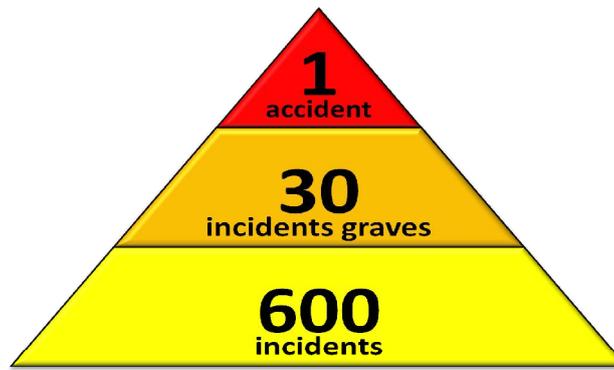
Figure : Modèle Reason

Le système de gestion de la sécurité est un outil qui permet de changer nos modes de pensées en matière de sécurité aérienne.

Le système de gestion de la sécurité est une méthode systématique de gestion de la sécurité, incluant les structures organisationnelles, obligations de rendre compte, politiques et procédures nécessaires.

L'évolution de la pensée en matière de sécurité





« Plus le nombre d'incidents est élevé dans une organisation, plus la probabilité d'avoir un accident y est élevée ».

Le système de gestion de la sécurité recherche les causes des accidents et la gestion de risques avant que l'accident se produise, et recherche les éléments suivants : Quoi, Qui, Quand, Pourquoi et Comment.



La sécurité est une situation dans laquelle les risques de lésions corporelles ou de dommages matériels sont limités à un niveau acceptable et maintenus à ce niveau ou à un niveau inférieur par un processus continu d'identification des dangers et de gestion des risques. (Définition de Doc 9859 de l'OACI).

4- Que doit apporter le SGS ?

Réponse : Un niveau de sécurité acceptable.

? Avant le SGS : Respect de la réglementation

? Avec le SGS : Respect de la réglementation + Performances de sécurité.

5-Culture de sécurité

Chacun doit se sentir responsable de son impact sur la sécurité, de ses choix, décisions, actions et comportements.

Le laisser-aller se caractérise par un sentiment de satisfaction trompeur et injustifié qui se manifeste lorsqu'un certain niveau de compétence est atteint. Il constitue la principale préoccupation de tout organisme lorsqu'un sérieux problème requiert une surveillance constante. Lorsque ce comportement est adopté par le personnel, il donne inévitablement lieu à des accidents.

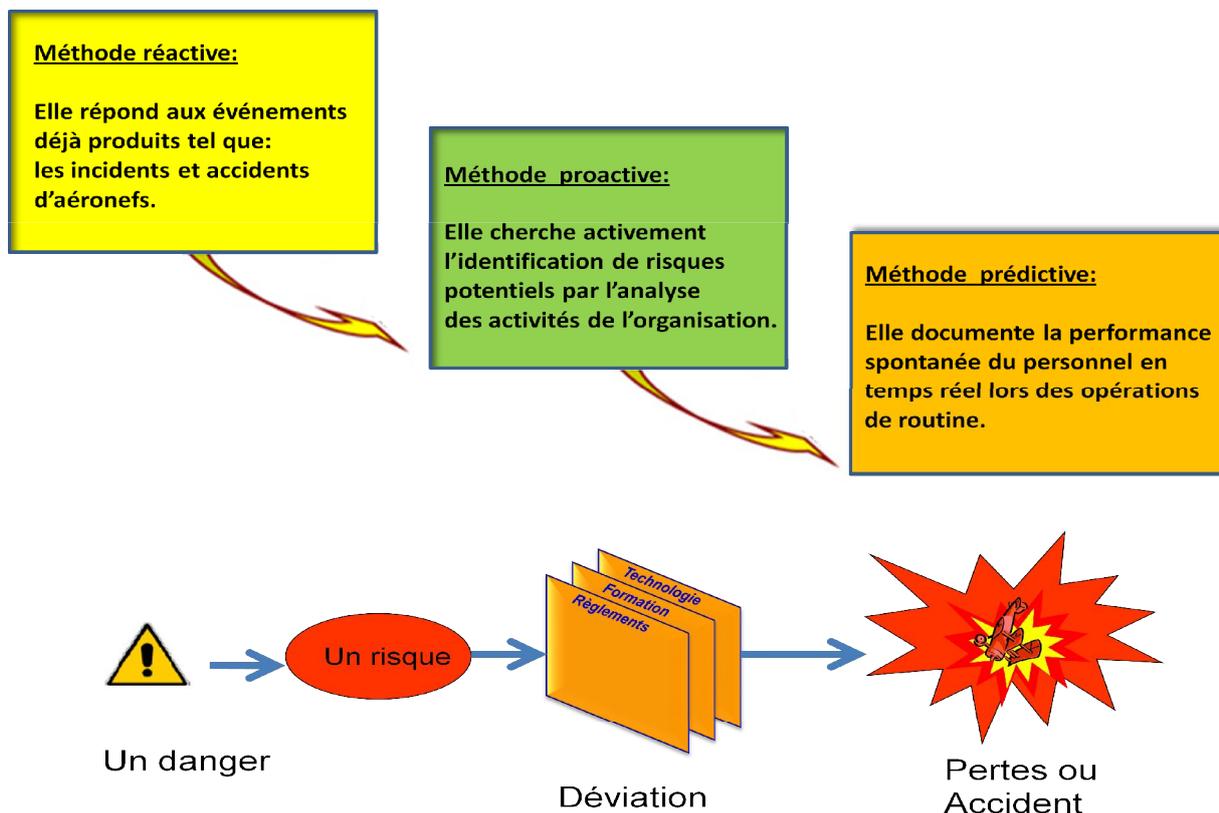
6-Les organismes concernés par le SGS

Le SGS est exigé pour les prestataires de services aéronautiques suivants :

- Compagnies aériennes.
- Exploitant des unités de services de la circulation aérienne.
- Exploitant d'aérodrome ouvert à la circulation aérienne publique.

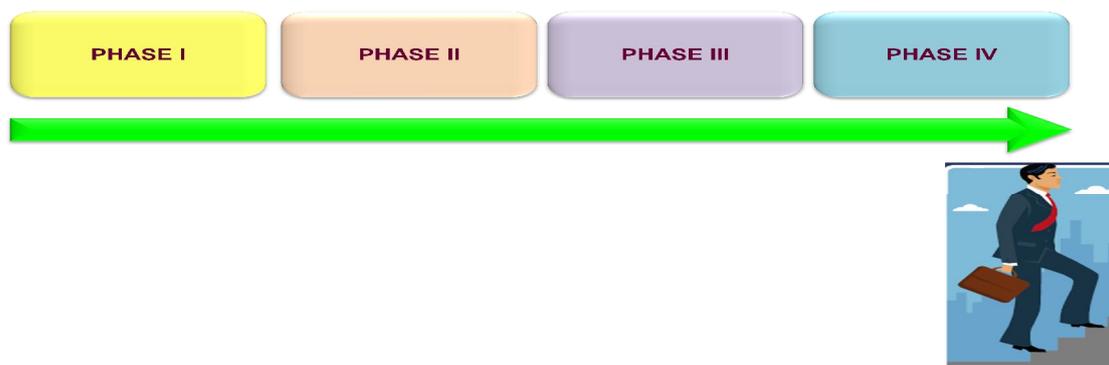
7-Méthodes de gestion des risques de sécurité

Il y a trois méthodes de gestion de risques de sécurité dans le travail : réactive, proactive et prédictive.



8-Implantation du SGS de l'ENNA

L'implantation du SGS de l'établissement se fera en quatre (04) phases conformément au Doc 9859 (3ème édition) de l'OACI.



Phase I :

- Identifier le Dirigeant responsable du SGS
- Désigner une équipe de mise en œuvre de SGS.
- Définir la portée du SGS
- Procéder à une analyse des écarts du SGS.
- Elaborer un plan de mise en œuvre du SGS.
- Créer un bureau de sécurité SGS.
- Etablir un programme de formation SGS.
- Mettre en place les voies de communication de SGS.

**Phase II :**

- Etablir la politique et les objectifs de sécurité.
- Définir les responsabilités et obligations en matière de la sécurité.
- Etablir comité de sécurité.
- Etablir des groupes d'action de la sécurité.
- Etablir un plan d'intervention d'urgence.
- Elaborer d'un manuel du SGS.

**Phase III :**

- Etablir une procédure de comptes rendus volontaires de dangers.
- Etablir des procédures de gestion des risques de sécurité.
- Etablir des procédures de comptes rendus et d'enquêtes sur les événements.
- Etablir un système de collecte et de traitement des données de sécurité pour les résultats dont les conséquences sont importantes.
- Elaborer des indicateurs de performances dont les conséquences sont importantes, et les cibles et niveaux d'alerte associés.
- Etablir une procédure de gestion du changement.
- Etablir un programme interne et externe d'audit de la qualité.

**Phase IV :**

- Renforcer la procédure/politique disciplinaire existante.
- Intégrer les dangers révélés par les comptes rendus d'enquêtes sur les événements dans le système de comptes rendus volontaires de dangers.
- Intégrer les procédures d'identification des dangers et de gestion des risques dans le SGS du sous-traitant ou du client, selon le cas.
- Renforcer le système de collecte et de traitement des données de sécurité afin d'y inclure les événements dont les conséquences sont plus faibles.
- Elaborer des indicateurs de performances dont les conséquences sont plus faibles, et les cibles et niveaux d'alerte associés.
- Etablir des programmes d'audit du SGS.
- Etablir d'autres programmes opérationnels d'examens/ enquêtes du SGS, selon le cas.
- S'assurer que le programme de formation SGS pour tout le personnel pertinent a été achevé.
- Promouvoir le partage et l'échange de l'information de sécurité à l'interne et à l'externe .

9- Quelques références

- Doc 9859 de l'OACI (3^{ème} édition 2013).
- Annexe 19 à la convention relative à l'aviation civile (édition 2013).
- Guide de la mise en œuvre du SGS de la DACM (édition : Mai 2010).
- Le site web de l'OACI sur le Système de Gestion de la Sécurité (SMS) :
www.icao.int/anb/safetymanagement/documents.html
- Le site web de l'OACI sur l'échange d'information de sécurité des vols : www.icao.int/fsix

Contact : Direction Générale de l'ENNA

1, Avenue de l'indépendance, Alger

Tel :021-67-20-60 / Fax : 021-67-67-56

Email :dgenna@enna.dz, sgs@enna.dz
